

## Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

Mesdames,  
Messieurs,

L'été 2022, nous avons été informés des effets néfastes des émanations de la fonderie Horne pour la santé de la population de Rouyn-Noranda. Depuis lors, nous sommes mobilisés pour faire valoir nos droits citoyens. Nous avons donné notre appui ferme aux organismes communautaires qui se sont formés pour faire front à cette alliance évidente entre une corporation transnationale reconnue mondialement pour polluer et un gouvernement corporatiste qui semble plus préoccupé pour défendre les droits des lobbyistes que les droits des gens qui, naïvement, l'on élu.

Lors de la consultation publique du 18 octobre 2022, nous sommes assistées à une espèce de cirque, ou les représentants du gouvernement, on fait semblant d'écouter les citoyens. Dans cette « consultation », toutes les interventions ont été en contre du plan et des mesures proposées par la transnationale. La tribune était ouverte, mais bizarrement la transnationale n'était pas là. De plus, nous n'avons pas entendu aucune intervention de la part des travailleurs de la fonderie. Eux aussi sont citoyens de notre ville.

Nous étions dans cette salle pour entendre de la part du Gouvernement des arguments qui justifient subtilement l'application de seuils (et non pas de normes) de 15 ng/m<sup>3</sup>, en disant que la norme provinciale de 3 ng/m<sup>3</sup> s'applique aux nouvelles usines qui s'installent. Cependant, les industries qui étaient déjà installées avant l'établissement des normes provinciales doivent être traitées de façon différente. Un principe valable, de mon point de vue, jusqu'au moment où les facteurs de risque de crise sont atteints. Dans d'autres mots, les droits de la GLENCORE finissent là où commencent les droits des CITOYENS. Nous, habitants de Rouyn-Noranda, faisons prévaloir notre droit humain et inaliénable de respirer un air qui doit avoir la même qualité que celui qui respire les habitants du reste de la province. Nous avons le droit d'exiger au Gouvernement Legault d'appliquer une norme établie et non pas de négocier avec une transnationale. Nous avons le droit et le devoir d'exiger au gouvernement de ne pas investir des fonds publics pour régler une situation provoquée par une compagnie qui fait des profits faramineux au détriment de ma santé. Une compagnie que subtilement tue la population avec ces émanations depuis de décennies, avec la complicité évidente des gouvernements précédents. La santé est aussi un droit non négociable.

Dans ce cens, nous sommes en situation de crise, et dans une telle situation le devoir de ce gouvernement, qui cela dit ne me représente pas, est d'appliquer la loi et non pas avoir peur de ne pas recevoir les redevances de Glencore. Si nous ne sommes pas en crise, je demande aux autorités de m'expliquer, de façon objective, pourquoi les habitants de Rouyn sommes-nous plus à risque de développer des cancers? Pourquoi nos enfants peuvent-ils naître de façon

prématurée et être de petit poids les rendant ainsi plus vulnérables ? Pourquoi le taux de maladies reliées à la glande thyroïde sont plus élevées à Rouyn qu'ailleurs dans la province ?

Aucun doute dans nos esprits : les contaminants rejetés dans l'air par la fonderie en sont la cause principale. Pire, nous avons compris que ces données sur les effets de cette pollution industrielle étaient connues depuis de nombreuses années et nous ont été cachées. Cependant, je voudrais l'entendre dire à ceux qui nous gouvernent.

Je suis né au art. 53-54 dans un pays saccagé par les grandes Corporations, j'ai été adopté par le Québec et par Rouyn-Noranda, j'aime ma ville et je voudrais pouvoir y vivre sans danger et sans voir comment le Québec tourne vers une société tiers-mondiste victime de l'abus du grand capital. Nous sommes un pays richissime, mais les gouvernements lobbyistes ferment les yeux devant l'abus et acceptons les miettes après le saccage. Dans ce sens, j'exige que le gouvernement se range du côté des droits des citoyens et de la société civile et non pas du côté de la société corporative, de laquelle semble faire partie notre propre premier ministre.

Je souhaite sentir dans le futur immédiat que la santé des habitants de ma ville, de même que la mienne, n'est plus menacée. La situation est insoutenable et doit changer. Le gouvernement doit défendre la population et exiger que Glencore — Fonderie Horne respecte nos normes québécoises, de la même façon que le demandent également les médecins de Rouyn-Noranda, et les regroupements comme le comité ARÊT, Mères au front et autres organismes communautaires.

Ce sont les raisons pour lesquelles je soumetts, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

– L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.

– Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m<sup>3</sup> par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.

– L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.

– Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures journalières et aux périodes concernées.

- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM<sub>2,5</sub>) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des citoyens de Rouyn-Noranda.

Je compte sur votre compromis en tant que gouvernement de représenter les intérêts des électeurs ainsi que je compte sur votre sens de responsabilité sociale (qui devrait, de façon logique, primer sur la responsabilité économique si celle-ci est la cause d'une crise sociale), pour que ces demandes deviennent réalité, afin que ma santé et celle des miens soient respectées.

Nom : art. 53-54

Adresse : art. 53-54

Code postal : art. 53-54

Adresse courriel : art. 53-54